



Direction générale des affaires  
institutionnelles et des  
communes (DGAIC)

Direction des finances

Rue Cité-Derrière 17  
1014 Lausanne

Aux Municipalités des communes vaudoises  
Aux boursières et boursiers

Lausanne, le 15 avril 2024

***Péréquation 2023 - Validation des rendements d'impôts 2023***

Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics,  
Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,  
Mesdames les Boursières, Messieurs les Boursiers,

Dans le cadre de l'établissement du décompte définitif 2023 des péréquations, nous avons reporté les rendements des impôts que vous nous avez communiqués dans un tableau Excel.

Pour le bon ordre de nos dossiers, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir attester l'exactitude des montants.

S'agissant de la population, nous avons repris celle parue dans la FAO du 5 mars 2024. Quant aux taux d'impositions (communaux et fonciers), ce sont ceux valables pour l'année 2023.

Nous vous laissons apporter vos éventuelles corrections directement dans la colonne « remarques/corrections » du document que vous pouvez imprimer depuis le fichier Excel annexé.

Nous vous serions reconnaissants de nous le retourner d'ici le **mardi 14 mai 2024** par courrier ou par courriel ([finances-communales@vd.ch](mailto:finances-communales@vd.ch)), dûment daté et signé.

Par avance, nous vous remercions de votre collaboration et vous présentons, Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, Mesdames les Boursières, Messieurs les Boursiers, nos salutations les meilleures.

La Directrice des finances

Emma Sheedy

***Copie***

- Préfectures
- UCV, AdCV et ACVBC